



**SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS  
REGION ILE DE FRANCE**

7 RUE DU LOUVRE  
75 001 PARIS

N°SIREN : 798 273 819

---

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022**

**SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS REGION ILE DE FRANCE**  
7 RUE DU LOUVRE  
75 001 PARIS  
N°SIREN : 798 273 819

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le **31 décembre 2022**,

## **1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre syndicat des **JEUNES AGRICULTEURS REGION ILE DE FRANCE** relatifs à l'exercice de **12 mois** clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

## **2. FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Motivation de la réserve*

A la clôture de l'exercice, le solde du compte avec le syndicat JEUNES AGRICULTEURS NATIONAL s'élève à 10 509.97€ (solde débiteur). L'état transmis par le service comptable des JEUNES AGRICULTEURS NATIONAL fait état d'un solde comptable à hauteur de 34 458,98 € (solde créditeur).

En l'absence d'éléments justificatifs, nous n'avons pas été en mesure de valider la réciprocité du compte courant avec le syndicat JEUNES AGRICULTEURS NATIONAL.

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport du trésorier ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris,

le 25 octobre 2023

**W AUDIT & ADVISORY**

*Société de Commissariat aux comptes*

**Représentée par Aurélien Wegmuller**

*Commissaire aux comptes*



## **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	36 942.25	36 942.25		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	2 973.71	2 445.28	528.43	1 017.42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	152.50		152.50	152.50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>40 068.46</b>	<b>39 387.53</b>	<b>680.93</b>	<b>1 169.92</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	79 405.85		79 405.85	75 940.05
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	55 378.73		55 378.73	33 905.64
<b>Charges constatées d'avance</b>				1 020.30
<b>TOTAL (II)</b>	<b>134 784.58</b>		<b>134 784.58</b>	<b>110 865.99</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>174 853.04</b>	<b>39 387.53</b>	<b>135 465.51</b>	<b>112 035.91</b>

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 692.33	2 692.33
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	7 280.39	50 264.74
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	3 637.69	-42 984.35
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>13 610.41</i>	<i>9 972.72</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 610.41</b>	<b>9 972.72</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 180.21	9 067.45
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 769.89	1 539.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	112 905.00	91 456.66
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>121 855.10</b>	<b>102 063.19</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>135 465.51</b>	<b>112 035.91</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	8 174.79	7 371.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	22 256.70	35 861.00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	70 775.98	32 731.28
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		209.97
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	62 035.36	60 518.83
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>163 242.83</b>	<b>136 692.08</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	-218.74	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	92 169.02	85 957.93
Aides financières	60 952.50	40 901.00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	5 406.49	17 300.22
Charges sociales	838.82	8 768.25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	488.99	516.00
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		-285.56
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>159 637.08</b>	<b>153 157.84</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>3 605.75</b>	<b>-16 465.76</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31.94	121.16
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>31.94</b>	<b>121.16</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>31.94</b>	<b>121.16</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>3 637.69</b>	<b>-16 344.60</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		22 754.80
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		75.90
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>22 830.70</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		39 148.62
Sur opérations en capital		10 321.83
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>49 470.45</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>-26 639.75</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>163 274.77</b>	<b>159 643.94</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>159 637.08</b>	<b>202 628.29</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>3 637.69</b>	<b>-42 984.35</b>

**PRÉSENTATION****L'objet social de l'entité :**

Le syndicat a pour objet :

Défendre les intérêts des jeunes agriculteurs (JA)  
Défendre les jeunes agriculteurs en phase d'installation  
Mettre en oeuvre toute action pour assurer le renouvellement des générations en agriculture  
Proposer des idées novatrices pour l'avenir  
Former des futurs responsables syndicaux  
Communiquer sur les métiers d'agriculteurs et animer le milieu rural

Au quotidien, JA construit, avec son réseau, des positions sur les dossiers agricoles et organise la mobilisation de ses adhérents autour d'actions de revendications et de communication auprès des professionnelles ou du grand public.

**La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :**

Le périmètre d'intervention du syndicat est celui de la région ILE DE FRANCE . Cela englobe les départements suivants :

77-78-91-92-93- 94-95

**Les moyens mis en oeuvre :**

Le syndicat perçoit des subventions de la région IDF et de la Chambre d'Agriculture IDF.

Le syndicat bénéficie également de convention avec la SAFER et Terre de Saveurs ainsi que la FRSEA.

Le syndicat perçoit des subventions de la région IDF et de la Chambre d'Agriculture IDF.

Le syndicat bénéficie également de convention avec la SAFER et Terre de Saveurs ainsi que la FRSEA.

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 135 465.51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 3 637.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les

prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Le détail des subventions et fonds publics reçus :

SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL : 0

CESER CHRISTOPHE ROBIN : 7.895.58€

CONVENTION FRSEA : 9.000€

CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE : 19.390€

SAFER-CONVENTION PARTENARIAT : 3.500€

TERRE DE SAVEURS : 3000€

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels et marques : 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

## Immobilisations financières

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>36 942.25</b>		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport		2 973.71	
Matériel de bureau & info., mobilier					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>2 973.71</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		152.50		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL IV</b>	<b>152.50</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>40 068.46</b>		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>			<b>36 942.25</b>	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport			2 973.71	
Mat.bureau, info., mob.						
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		<b>TOTAL III</b>			<b>2 973.71</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				152.50	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL IV</b>			<b>152.50</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					<b>40 068.46</b>	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		36 942.25			36 942.25
<b>TOTAL</b>		<b>36 942.25</b>			<b>36 942.25</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 956.29	488.99		2 445.28
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>1 956.29</b>	<b>488.99</b>		<b>2 445.28</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>38 898.54</b>	<b>488.99</b>		<b>39 387.53</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
Immo. corpor.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## Détermination de la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>				



## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108.88	108.88	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	3 533.00	3 533.00	
Groupe et associés (2)	10 607.97	10 607.97		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	65 156.00	65 156.00		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>		<b>79 405.85</b>	<b>79 405.85</b>	
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Créances reçues par legs ou donations		

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 500.00
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>3 500.00</b>



## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 692.33		2 692.33				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							2 692.33
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	50 264.74		50 264.74				7 280.39
Excédent ou déficit de l'exercice	-42 984.35		-42 984.35		3 637.69	-42 984.35	3 637.69
<b>TOTAUX</b>	<b>9 972.72</b>		<b>9 972.72</b>		<b>3 637.69</b>	<b>-42 984.35</b>	<b>13 610.41</b>

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		7 180.21	7 180.21		
Personnel & comptes rattachés		129.61	129.61		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		1 640.28	1 640.28		
Etat &   Impôts sur les bénéfices autres   Taxe sur la valeur ajoutée collectiv.   Obligations cautionnées publiques   Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		97 825.00	97 825.00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		15 080.00	15 080.00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>121 855.10</b>	<b>121 855.10</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 863.00
Dettes fiscales et sociales	129.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>6 992.61</b>

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Depuis le mois de juillet 2021, le syndicat ne dispose plus de salarié . Il s'agit désormais d'une mise à disposition par JA National.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautions, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>						

## ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautions, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						



**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

NEANT